



Banque de l'infrastructure du Canada

Rapport sur les progrès en matière d'accessibilité
2023-2024

CIB  BIC

Canada Infrastructure Bank | Banque de l'infrastructure du Canada

Table des matières

Généralités	3
Domaines visés à l'article 5 de la Loi canadienne sur l'accessibilité (LCA)	6
Emploi.....	6
Aménagement de l'environnement bâti	9
Technologies de l'information et des communications (TIC)	12
Communications, autre que TIC.....	15
Acquisition de biens, de services et d'installations	17
Conception et prestation de programmes et de services	20
Transport.....	21
Consultations	22
Rétroaction	25
Glossaire	26

Généralités

Processus de rétroaction et coordonnées

La Banque de l'infrastructure du Canada (BIC) dispose d'un processus de rétroaction sur l'accessibilité qui lui permet d'accepter les commentaires concernant l'accessibilité et notre plan d'accessibilité. Vous pouvez transmettre vos commentaires à la BIC en communiquant avec notre équipe de l'accessibilité :

- » Courriel : accessible@cib-bic.ca
- » Téléphone : 1 833 551-5245
- » Courrier : Équipe de l'accessibilité – Ressources humaines, 150, rue King Ouest, C.P. 15, Toronto (Ontario), M5H 1J9

Formats alternatifs

Vous pouvez demander une version alternative de notre processus de rétroaction, de notre plan d'accessibilité ou de nos rapports sur le progrès par courriel à accessible@cib-bic.ca ou par téléphone au 1 833 551-5245.

Formats disponibles :

- » Impression
- » Impression en gros caractères (police plus large et plus claire)
- » Braille (système de points surélevés que les personnes aveugles ou qui ont une vision faible peuvent lire avec leurs doigts)
- » Audio (enregistrement de quelqu'un qui lit le texte à voix haute)

À propos de la BIC et de notre plan d'accessibilité

La BIC a été créée en 2018 avec pour mandat d'investir dans des infrastructures génératrices de revenus qui profitent à la population canadienne et attirent des capitaux privés. Depuis ce temps, l'organisation est passée à environ 130 membres du personnel, avec le siège social à Toronto et de petits bureaux régionaux à Montréal et à Calgary.

En tant que petite et jeune société d'État, la BIC a travaillé diligemment à l'élaboration d'un

programme d'accessibilité qui répond aux besoins du personnel et des parties prenantes et qui est adapté à sa taille et au type de travail qu'elle effectue.

L'année dernière, en 2022, nous avons élaboré le premier plan d'accessibilité pluriannuel de la BIC. Le plan met l'accent sur les éléments suivants :

- » Repérer les possibilités d'étendre notre portée et d'offrir des mesures d'accommodement aux personnes handicapées
- » Former les membres de notre personnel sur l'accessibilité et l'inclusion des personnes handicapées
- » Améliorer notre environnement bâti et les technologies de l'information afin de créer une expérience harmonieuse pour notre personnel et nos clients
- » Améliorer la communication pour donner aux personnes handicapées la même possibilité d'accéder à nos programmes et services

Rapport sur le progrès de la première année – Aperçu

Au début de cette année, la BIC a créé un groupe de travail sur l'accessibilité chargé de diriger la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de notre plan d'accessibilité. Ce groupe, qui travaille en étroite collaboration avec notre comité de la diversité et de l'inclusion (« D et I ») et des conseillers externes, a réalisé d'importants progrès dans les domaines suivants :

- » Mettre en œuvre et communiquer un processus pour les accommodements simplifié afin de fournir des mesures d'accommodement efficaces et opportunes
- » Former le personnel sur l'accessibilité, y compris :
 - » l'accessibilité dans l'environnement bâti pour tout le personnel
 - » l'inclusion des personnes handicapées et les mesures d'accommodement pour le personnel des TI responsable des accommodements
- » Mettre en œuvre un sondage sur l'auto-identification de la diversité
- » Examiner l'environnement bâti et les procédures d'urgence en matière d'accessibilité, et élaborer une feuille de route pour aborder les domaines présentant des opportunités
- » Travailler avec nos tiers pour évaluer l'accessibilité de nos systèmes et applications

- » Continuer de surveiller la conformité continue de notre site Web aux normes WCAG 2.0 AA
- » Élaborer une stratégie de communication pour sensibiliser le personnel au plan d'accessibilité de la BIC et aux obstacles rencontrés par les personnes handicapées
- » Examiner les documents, formulaires, modèles et communications utilisés pour interagir avec les fournisseurs et les clients afin de s'assurer qu'ils reflètent les pratiques accessibles

Bien que nous soyons fiers de ce que nous avons accompli cette année, nous reconnaissons que la création d'un milieu de travail plus accessible pour notre personnel, nos parties prenantes et nos clients est un cheminement continu, et nous nous engageons à évaluer, à surveiller et à améliorer l'efficacité du plan de façon continue.

Domaines visés à l'article 5 de la Loi canadienne sur l'accessibilité (LCA)

Emploi

Aperçu

Au cours de la première année qui a suivi l'élaboration de notre plan d'action pour l'accessibilité, nous avons mis l'accent sur la mise en place de la gouvernance et des processus pour soutenir nos efforts en matière d'accessibilité. Il s'agissait notamment de mettre en place le groupe de travail sur l'accessibilité, de documenter et de mettre en œuvre un processus pour les accommodements, et de soutenir l'éducation et la sensibilisation des employés à l'accessibilité par le biais de la formation. La BIC a pris d'importantes mesures, comme il est décrit ci-dessous, qui nous aideront à progresser dans les années à venir.

Engagements clés et mesures prises à ce jour

- » **Mettre en œuvre un processus pour les accommodements officiel et simplifié afin de fournir des accommodements efficaces et opportuns**
 - » Élaboration d'un processus officiel pour les accommodements en consultation avec le personnel et des conseillers externes, y compris des personnes handicapées : Le processus pour les accommodements a été élaboré à partir de principes d'inclusion, d'accessibilité, de célérité et de respect de la vie privée. Le processus pour les accommodements est accessible à tous les membres du personnel sur notre Intranet ainsi que sur la page Web sur l'accessibilité de la BIC. Nous continuerons à sensibiliser les parties prenantes externes (p. ex. personnes à la recherche d'un emploi, clients, fournisseurs, etc.) par le biais de nos communications externes.
- » **Créer un fonds pour les accommodements centralisé pour couvrir les coûts des demandes d'accommodement du personnel**
 - » Création d'un fonds pour les accommodements centralisé dans le cadre de notre

processus budgétaire : Le fonds aidera la BIC à fournir des accommodements en temps opportun. Ce fonds a été créé en consultation avec notre conseiller tiers, qui appuie la BIC dans l'examen et le soutien des demandes de mesures d'accommodement fondées sur des conditions médicales.

» **Donner des formations sur l'accessibilité**

» En mai 2023, la BIC a organisé une séance de formation en collaboration avec la Fondation Rick Hansen afin de former le personnel en matière de l'accessibilité et l'inclusion des personnes handicapées, en mettant l'accent sur l'accessibilité dans l'environnement bâti.

» À l'avenir, nous planifions de continuer de former notre personnel et nos gestionnaires sur l'accessibilité et l'inclusion des personnes handicapées au moyen de webinaires, de conférences et du partage de conseils et de ressources.

» **Continuer de surveiller les données sur l'auto-identification du personnel et les comparer à la disponibilité sur le marché du travail pour s'assurer que la BIC offre des chances égales d'emploi aux personnes handicapées**

» En 2023, la BIC a réalisé un premier sondage d'auto-identification avec un taux de réponse élevé de 91 %. Le sondage a révélé que 4 % des membres du personnel ayant répondu déclaraient être atteints de troubles cognitifs, moteurs et/ou mentaux.

» **Continuer d'appuyer le comité de D et I afin de mettre en œuvre des initiatives d'accessibilité et d'inclusion des personnes handicapées**

» Un groupe de travail sur l'accessibilité a été mis sur pied dans le cadre du comité élargi de D et I de la BIC. Le Groupe de travail est présidé par le représentant ou la représentante des RH, responsable de l'accessibilité de la BIC, qui dirige les efforts du pilier de l'emploi. Les autres membres comprennent deux membres du comité de D et I de la BIC provenant des équipes juridiques et des communications (qui dirigent les efforts en ce qui concerne les piliers de l'approvisionnement et des communications) et deux autres membres provenant des équipes des TI et des services administratifs qui dirigent les efforts sur les autres piliers de l'accessibilité. Le groupe de travail se réunit chaque mois (et plus fréquemment au besoin),

et des consultations et de la collaboration avec les équipes sur les initiatives ont lieu entre les réunions. En 2023, le groupe de travail s'est concentré sur la formation continue sur la Loi canadienne sur l'accessibilité et sur la réalisation des engagements énoncés dans le plan d'accessibilité de la BIC.

Perspectives pour l'avenir

- » Sensibiliser les parties prenantes externes à la procédure pour les accommodements et en contrôler l'efficacité
- » Donner une formation de sensibilisation supplémentaire au handicap et à l'inclusion au cours du premier semestre de 2024
- » Intégrer des stratégies précises pour embaucher, former et retenir plus de personnes handicapées à tous les niveaux dans la stratégie révisée de la BIC en matière de talents et de développement
- » Élaborer et mettre en œuvre des stratégies pour diversifier le bassin de talents en s'associant à des organisations d'emploi axées sur l'emploi de personnes handicapées

Aménagement de l'environnement bâti

Aperçu

En 2023, la BIC a réalisé des progrès importants pour améliorer l'accessibilité dans notre environnement bâti. Grâce à notre partenariat avec la Fondation Rick Hansen, nous avons réalisé une évaluation de l'accessibilité de nos bureaux et nous avons apporté quelques modifications physiques, telles que l'ajout d'écrans interactifs dans les salles de réunion. Nous avons également une feuille de route pour éliminer d'autres obstacles identifiés dans notre environnement bâti.

Engagements et mesures clés prises à ce jour

- » **Mettre en œuvre un processus pour les accommodements officiel et simplifié afin de fournir des accommodements efficaces et opportuns**
 - » Élaborer un processus officiel pour les accommodements en consultation avec le personnel et des conseillers externes, y compris des personnes handicapées : Le processus pour les accommodements a été élaboré à partir de principes d'inclusion, d'accessibilité, de célérité et de respect de la vie privée. Le processus pour les accommodements est accessible à tous les membres du personnel sur notre Intranet ainsi que sur la page Web sur l'accessibilité de la BIC. Nous continuerons à sensibiliser les parties prenantes externes (p. ex. personnes à la recherche d'un emploi, clients, fournisseurs, etc.) par le biais de nos communications externes.
- » **Établir une norme d'accessibilité pour les bureaux et les espaces de travail de la BIC fondée sur des principes d'accessibilité universelle; tenir compte des principes d'accessibilité dans la conception de tout futur bureau et espace de travail**
 - » Nous nous sommes associés à la Fondation Rick Hansen pour évaluer notre bureau de Toronto et fournir des conseils sur les possibilités d'améliorer l'accessibilité. Nous avons le plaisir d'annoncer que nous répondons aux normes de la Fondation Rick Hansen en matière d'« accessibilité certifiée » pour notre siège social de Toronto. Nous avons élaboré une feuille de route à partir des

conclusions de l'étude afin de progresser dans le but d'atteindre la norme « Or ». Nous utiliserons également les résultats de l'évaluation pour déterminer le niveau d'accessibilité dans nos plus petits bureaux de Calgary et de Montréal.

» **Élaborer une liste de contrôle pour l'accessibilité pour surveiller et évaluer l'accessibilité des bureaux et des espaces de travail de la BIC de façon continue; ajuster ou corriger toute exception identifiée**

» L'évaluation effectuée par la Fondation Rick Hansen nous a fourni une liste de contrôle qui peut servir à surveiller et à évaluer l'accessibilité de nos bureaux chaque année.

» **Créer un fonds pour les accommodements centralisé pour couvrir les coûts des demandes d'accommodement du personnel**

» Création d'un fonds pour les accommodements centralisé dans le cadre de notre processus budgétaire : Le fonds aidera la BIC à fournir des accommodements en temps opportun. Ce fonds a été créé en consultation avec notre conseiller tiers, qui appuie la BIC dans l'examen et le soutien des demandes de mesures d'accommodement fondées sur des conditions médicales.

» **Réviser les plans d'urgence et d'évacuation en matière d'accessibilité et inclure un soutien alternatif pour les membres du personnel ou les personnes en visite handicapés; consulter les personnes handicapées dans le cadre de la révision pour créer une expérience harmonieuse**

» Nous avons procédé à un examen de nos procédures d'urgence et d'évacuation pour tous les bureaux, parallèlement à la mise en œuvre des procédures pour les accommodements définies de la BIC. Des examens et des mises à jour périodiques de nos procédures d'évacuation d'urgence seront effectués afin de répondre à toute nouvelle préoccupation ou tout changement dans l'environnement de travail.

» Un élément clé des procédures mises à jour consiste à s'assurer que les membres de notre personnel sont au courant des processus en place pour fournir de façon proactive des mesures d'accommodement lors d'évacuations d'urgence, tant pour les membres du personnel que pour les personnes en visite. Ce processus a été communiqué au moyen de nos procédures d'urgence et d'évacuation révisées et

de notre procédure pour les accommodements.

Perspectives pour l'avenir

- » Commencer à mettre en œuvre les améliorations de l'environnement bâti indiquées dans notre feuille de route sur l'accessibilité, selon les constatations de l'évaluation de la Fondation Rick Hansen
- » Continuer de surveiller l'accessibilité de nos bureaux à l'aide de la liste de contrôle sur l'accessibilité fournie par la Fondation Rick Hansen
- » Continuer d'améliorer l'environnement bâti de nos bureaux en fonction des commentaires que nous recevons dans le cadre de notre processus de rétroaction sur l'accessibilité

Technologies de l'information et des communications (TIC)

Aperçu

Dans le cadre des engagements technologiques pris au titre du plan d'accessibilité, la BIC a commencé à passer en revue ses applications métiers et son infrastructure afin de déterminer le niveau d'accessibilité qu'elles offrent et d'identifier les lacunes qui nécessitent des ressources technologiques ou une formation supplémentaires.

Engagements et mesures clés prises à ce jour

- » **Mettre en œuvre un processus d'accommodement officiel et simplifié afin de fournir des accommodements efficaces et opportuns**
 - » Élaboration d'un processus officiel pour les accommodements en consultation avec le personnel et des conseillers externes, y compris des personnes handicapées : Le processus pour les accommodements a été élaboré à partir de principes d'inclusion, d'accessibilité, de célérité et de respect de la vie privée. Le processus pour les accommodements est accessible à tous les membres du personnel sur notre Intranet ainsi que sur la [page Web sur l'accessibilité de la BIC](#). Nous continuerons à sensibiliser les parties prenantes externes (p. ex. personnes à la recherche d'un emploi, clients, fournisseurs, etc.) par le biais de nos communications externes.
- » **Élaborer une stratégie à long terme en matière d'accessibilité des technologies de l'information et des communications afin de s'assurer que tous les actifs numériques actuels et futurs sont accessibles**
 - » Nous avons commencé à examiner les applications métiers afin de mieux comprendre les normes d'accessibilité qu'elles prennent en charge. Une politique est en cours d'élaboration qui comprendra un examen annuel de toutes les applications métiers.
 - » Élaboration de la première itération d'une feuille de route pour la sensibilisation et la formation continues en vue de rendre les ressources numériques plus accessibles : Nous avons formé l'équipe des TI pour l'aider à développer des actifs

numériques accessibles, et nous prévoyons une formation supplémentaire avec notre équipe des services administratifs et les responsables de la coordination au sein des services au début de 2024, et nous prévoyons que la formation ou les ressources à l'échelle de la BIC seront offertes au cours de l'exercice 2024-2025.

» **Créer un fonds pour les accommodements centralisé pour couvrir les coûts des demandes d'accommodement du personnel**

» Création d'un fonds pour les accommodements centralisé dans le cadre de notre processus budgétaire : Le fonds aidera la BIC à fournir des accommodements en temps opportun. Ce fonds a été créé en consultation avec notre conseiller tiers, qui appuie la BIC dans l'examen et le soutien des demandes de mesures d'accommodement fondées sur des conditions médicales.

» **Donner des formations au personnel des TI sur l'accessibilité numérique et soutenir les personnes handicapées au moyen de la technologie d'assistance**

» Nous avons retenu les services de notre consultant externe pour offrir une formation au personnel clé des TI sur les mesures d'accommodement en matière de TI et sur la façon de soutenir les personnes atteintes d'un éventail de handicaps différents. La formation portait sur différents types de handicaps, les besoins communs en matière de TI et les pratiques exemplaires pour appuyer les demandes de mesures d'accommodement en matière de TI.

» Même si la BIC est une petite organisation comptant un nombre limité de nouveaux membres du personnel et de personnes en visite, nous voulons nous assurer d'être en mesure de soutenir un environnement sans obstacle. À mesure que nous avançons dans l'exercice 2024-2025, nous continuerons de perfectionner les compétences de notre personnel des TI et des autres membres de l'équipe concernés sur ce sujet.

» **Continuer de satisfaire à la norme WCAG 2.0 en assurant un suivi continu et en évaluant le site Web public de la BIC**

» Nous avons examiné le site Web de la BIC destiné au public afin de nous assurer qu'il est conforme à la norme WCAG 2.0 AA avec l'aide de notre consultant tiers

pour nous assurer que les images, les polices et les caractéristiques de conception respectent les normes. Nous avons mis à jour plus de 300 images du site Web pour y inclure des descriptions sous forme de texte alternatif et nous sommes en train d'ajuster plus de 350 documents PDF pour ajouter des fonctionnalités d'accessibilité (achèvement en février 2024).

Perspectives pour l'avenir

- » Assurer des formations continues sur la production d'actifs numériques accessibles
- » L'accessibilité sera prise en compte dans le développement futur et/ou l'approvisionnement en technologies de l'information; des lignes directrices seront élaborées et mises à la disposition du personnel
- » Continuer de surveiller l'accessibilité des nouveaux contenus et documents ajoutés au site Web public de la BIC; effectuer des examens périodiques du site Web pour s'assurer qu'il respecte la norme WCAG 2.0 AA

Communications, autre que TIC

Aperçu

Au cours de la première année du plan d'accessibilité, l'équipe de la BIC a amélioré la communication pour informer le personnel, les parties prenantes et le public au sujet de nos initiatives en matière d'accessibilité, et pour sensibiliser le personnel aux ressources pour un milieu de travail plus inclusif.

Engagements et mesures clés prises à ce jour

- » **Élaborer une stratégie de communication pour sensibiliser le personnel au plan d'accessibilité de la BIC et aux obstacles rencontrés par les personnes handicapées**
 - » Nous avons élaboré et mis en œuvre une stratégie de communication visant à sensibiliser le personnel et le public au plan d'accessibilité de la BIC et aux obstacles rencontrés par les personnes handicapées. La stratégie comprend des mises à jour régulières sur le plan d'accessibilité de la BIC, les initiatives, les ressources éducatives et les journées d'importance. Elle comprend également des mises à jour au public externe sur la page LinkedIn de la BIC, qui communiquent des renseignements sur la façon dont la BIC atteint les piliers énoncés dans le plan d'accessibilité.
- » **Fournir des conseils à tout le personnel sur les techniques de communication accessibles et organiser des réunions accessibles (en personne et virtuelles)**
 - » Nous avons élaboré et communiqué à tout le personnel une trousse d'outils sur l'organisation de réunions accessibles (en personne et virtuelles) au moyen de l'élaboration du guide sur les réunions accessibles à la BIC.
- » **Créer une liste de contrôle standard pour assurer l'accessibilité des grands événements et réunions pour tout le monde**
 - » Nous avons élaboré une liste de contrôle de l'accessibilité standard à l'aide de recherches sur les meilleures pratiques provenant de sources comme Canada.ca, Accessibilité Canada, l'Alliance pour la politique sur la diversité et d'autres.

» **Rendre disponibles le plan d'accessibilité, les rapports sur les progrès et les ressources éducatives sur l'accessibilité de la BIC dans un lieu centralisé**

- » Nous avons communiqué le plan d'accessibilité de la BIC et le premier rapport sur les progrès sur la page d'accessibilité du site Web de la BIC destiné au public. Les prochains rapports sur les progrès seront publiés à cet endroit au fur et à mesure qu'ils seront rédigés.
- » Nous avons offert des ressources éducatives sur l'accessibilité au personnel de la BIC dans notre base de données d'apprentissage en ligne.
- » Les membres de l'équipe des communications ont participé à plusieurs occasions d'apprentissage afin d'acquérir des compétences supplémentaires en communications accessibles.

Perspectives pour l'avenir

- » Établir des relations avec des fournisseurs de services de communication accessible
- » Améliorer davantage les communications accessibles à l'échelle de l'organisation
- » Mettre en place des supports de communication alternatifs sur le système téléphonique automatisé de la BIC pour permettre son accessibilité à l'ensemble des personnes

Acquisition de biens, de services et d'installations

Aperçu

La BIC a entrepris un examen détaillé de ses pratiques en matière d'approvisionnement dans le but d'améliorer l'accessibilité. Nous reconnaissons que l'accessibilité réelle de nos pratiques d'approvisionnement doit comprendre l'approvisionnement en biens et services accessibles, la facilitation d'un processus d'approvisionnement accessible pour les fournisseurs et l'approvisionnement auprès de fournisseurs appartenant à des personnes handicapées.

Engagements et mesures clés prises à ce jour

- » **Review the procurement process, including documents, forms, templates, and communications to make sure that they reflect accessible practices**
 - » Examiner la procédure d'approvisionnement, y compris les documents, les formulaires, les modèles et les communications pour s'assurer qu'ils reflètent des pratiques accessibles
 - » Nous avons identifié les types d'approvisionnements effectués par la BIC où l'accessibilité doit être prise en considération, ainsi que les documents, modèles et communications clés dans les approvisionnements.
 - » Notre équipe examine la procédure d'approvisionnement et les modèles de documents sous l'angle de l'accessibilité, notamment :
 - » la conformité aux lignes directrices sur l'accessibilité du contenu Web WCAG 2.0 AA
 - » l'élimination des obstacles pour les personnes handicapées créés par les critères ou exigences existants dans le modèle d'approvisionnement
 - » la communication des attentes de la BIC envers les fournisseurs en matière d'accessibilité lorsqu'ils interagissent avec des tiers pour le compte de la BIC et lorsqu'ils lui fournissent un service technologique; ces modèles d'approvisionnement révisés devraient être finalisés et mis en œuvre d'ici le 31 mars 2024

- » **Mettre en œuvre un processus pour les accommodements officiel et simplifié afin de fournir des accommodements efficaces et opportuns**
 - » Notre processus pour les accommodements pour les fournisseurs s'appuie sur notre procédure pour les accommodements mentionnée dans les sections « Emploi », « Environnement bâti » et « Technologies de l'information et des communications » du rapport sur les progrès. La BIC s'est engagée à fournir des accommodements raisonnables aux fournisseurs actuels et éventuels lorsque cela est demandé. Nous étudions actuellement la meilleure façon d'intégrer et de communiquer le processus pour les accommodements pour les fournisseurs de façon continue.
- » **Donner des formations ou des conseils à l'équipe d'approvisionnement sur les pratiques de pointe en matière d'approvisionnement accessible et de communication avec les fournisseurs handicapés**
 - » Il n'y a pas d'équipe d'approvisionnement spécifique au sein la BIC, mais l'approvisionnement est plutôt une responsabilité partagée entre les différents services, sous la supervision du service juridique. De futures formations de sensibilisation au handicap et à l'inclusion favoriseront la prise de conscience et l'utilisation des meilleures pratiques pour communiquer avec les personnes handicapées.
 - » Une fois que la mise à jour de la procédure d'approvisionnement et des modèles d'approvisionnement de la BIC aura été finalisée, des directives sur la communication et l'interaction inclusives avec les personnes handicapées feront partie de la formation sur l'approvisionnement obligatoire à venir pour tout le personnel de la BIC.

Perspectives pour l'avenir

- » Mettre en œuvre un processus visant à communiquer aux fournisseurs de façon cohérente l'engagement de la BIC en matière d'accessibilité et d'information sur le processus pour les accommodements
- » Nous communiquerons l'engagement de la BIC en matière d'accessibilité et le processus pour les accommodements aux fournisseurs dans le modèle de

demande de propositions et les contrats avec les fournisseurs, une fois que les documents d'approvisionnement mis à jour seront révisés dans une optique d'accessibilité et de durabilité.

- » Commencer à recueillir de l'information sur la diversité des fournisseurs et les pratiques d'accessibilité afin de mieux comprendre la diversité organisationnelle des fournisseurs
- » La collecte d'information concernant les fournisseurs et les pratiques d'accessibilité s'inscrit dans une initiative plus vaste, prévue pour l'exercice 2024-2025.

Conception et prestation de programmes et de services

Aperçu

Le rôle de la BIC en tant qu'investisseur d'impact soutenant le développement des infrastructures voit l'organisation s'associer à un nombre choisi de parties prenantes externes. Nous avons terminé l'examen de ces points de contact dans le but de favoriser une interaction sans obstacle et un processus pour les accommodements efficace.

Engagements et mesures clés prises à ce jour

- » **Mettre en œuvre un processus visant à communiquer systématiquement aux clients l'engagement de la BIC à l'égard de l'accessibilité et l'information sur le processus pour les accommodements.**
 - » Nous avons sensibilisé le personnel de la BIC aux interactions avec les partenaires ou d'autres parties prenantes externes en leur faisant part des processus pour les accommodements. Nous nous attendons à ce que les membres du personnel partagent de l'information sur nos processus pour les accommodements avec de nouveaux partenaires externes. Le processus pour les accommodements est accessible à tous les membres du personnel sur notre Intranet ainsi que sur la [page Web sur l'accessibilité de la BIC](#).
- » **Examiner les documents, formulaires, modèles et communications utilisés pour interagir avec les fournisseurs et les clients afin de s'assurer qu'ils reflètent les pratiques accessibles**
 - » Une équipe interfonctionnelle a été chargée d'examiner les points de contact avec les partenaires et autres parties prenantes externes et de déterminer les moyens les plus efficaces pour garantir que les documents de la BIC reflètent des pratiques accessibles et/ou décrivent clairement la procédure à suivre pour demander un accommodement.

» **Mettre en œuvre un processus pour les accommodements officiel et simplifié afin de fournir des accommodements efficaces et opportuns**

- » Élaborer un processus officiel pour les accommodements en consultation avec le personnel et des conseillers externes, y compris des personnes handicapées : Le processus pour les accommodements a été élaboré à partir de principes d'inclusion, d'accessibilité, de célérité et de respect de la vie privée. Le processus pour les accommodements est accessible à tous les membres du personnel sur notre Intranet ainsi que sur la [page Web sur l'accessibilité de la BIC](#). Nous continuerons à sensibiliser les parties prenantes externes (p. ex. personnes à la recherche d'un emploi, clients, fournisseurs, etc.) par le biais de nos communications externes.

Perspectives pour l'avenir

Nous sommes convaincus que les mesures que nous avons prises et que nous continuons de prendre jettent les bases solides d'interactions accessibles avec nos partenaires et les parties prenantes externes. Nous continuerons de surveiller de près les commentaires reçus sur l'accessibilité et établirons d'autres initiatives dans ce domaine au besoin.

Transport

Ce domaine prioritaire de la Loi concerne l'élimination et la prévention des obstacles au sein du réseau de transport fédéral. Compte tenu de la nature du mandat et des activités de la BIC, ce domaine n'a pas été inclus dans la portée du plan d'accessibilité.

Consultations

Aperçu

L'un des principes directeurs du plan d'accessibilité de la BIC est d'incarner la stratégie « Rien sans nous » du gouvernement du Canada en continuant à consulter activement les personnes handicapées dans le cadre des décisions clés et de la mise en œuvre des engagements de notre plan d'accessibilité.

Tout au long de l'année, la BIC a mené des consultations sur l'accessibilité visant à :

- » comprendre les pratiques de pointe en matière d'accessibilité afin d'éclairer la mise en œuvre des engagements en matière d'accessibilité par la BIC dans tous les domaines ciblés
- » obtenir une évaluation indépendante de l'environnement bâti de la BIC
- » obtenir des commentaires sur le processus pour les accommodements nouvellement élaboré et le rapport sur les progrès annuel du plan d'accessibilité de 2023

Modalités de consultation des personnes handicapées

Nous avons mené des consultations en personne ou virtuellement en fonction des préférences des personnes participantes. Des guides de consultation ont été fournis à l'avance et des accommodements offerts.

Selon le groupe consulté, nous avons posé des questions précises pour comprendre les obstacles existants, obtenir des commentaires sur les initiatives de la BIC et obtenir des commentaires sur le rapport sur les progrès de la BIC.

La BIC a consulté des membres du personnel et des conseillers externes en accessibilité, y compris des membres de la communauté des personnes handicapées, dans le cadre de la préparation du rapport sur les progrès. Nous avons consulté les groupes suivants :

- » Groupe de travail sur l'accessibilité de la BIC
- » Comité de D et I de la BIC
- » Consultations du personnel
- » Conseillers externes en accessibilité

- » Fondation Rick Hansen
- » Deloitte Canada
- » Conseiller tiers en accommodements de la BIC

Consultations internes

Consultations du groupe de travail sur l'accessibilité

Le groupe de travail sur l'accessibilité est composé de représentantes et représentants de la BIC dans les domaines des ressources humaines, des services administratifs, des communications, des TI et des services juridiques. Le groupe de travail se réunit chaque mois (et plus fréquemment au besoin), et des consultations et de la collaboration avec les équipes sur les initiatives ont lieu entre les réunions. En plus de diriger les progrès réalisés dans leurs domaines respectifs d'accessibilité, les membres du groupe de travail sur l'accessibilité ont fait part à leurs collègues de leurs commentaires sur les initiatives gérées dans d'autres domaines d'accessibilité.

Comité sur la diversité et l'inclusion (D et I) et consultations de la main-d'œuvre

Pour assurer la tenue de consultations diversifiées et exhaustives, le groupe de travail sur l'accessibilité a demandé à un certain nombre de membres du personnel de l'organisation de lui faire part de leurs commentaires sur les initiatives liées à l'accessibilité. Responsable de l'exécution des initiatives de D et I, le comité de D et I a formulé des commentaires sur le processus pour les accommodements nouvellement élaboré, les documents de formation sur l'accessibilité et le rapport sur les progrès annuel sur le plan d'accessibilité.

En outre, à l'automne 2023, un appel a été lancé à tous les membres du personnel de la BIC en situation de handicap, aux personnes prenant soin de personnes handicapées ou aux membres du personnel affiliés à des réseaux externes de personnes handicapées, les invitant à se joindre à une équipe consultative permanente sur l'accessibilité du personnel. À l'exception des membres du groupe de travail sur l'accessibilité et du comité de D et I, aucun autre membre du personnel ne s'est porté volontaire pour donner des conseils. À l'aube de 2024, nous continuerons de communiquer activement avec le personnel dans l'espoir de former une équipe consultative à l'avenir.

Consultations de conseillers externes spécialisés

Fondation Rick Hansen

La BIC a retenu les services de la Fondation Rick Hansen pour effectuer une évaluation de notre bureau de Toronto afin de mieux comprendre l'état actuel en matière d'accessibilité. La Fondation Rick Hansen a formulé des commentaires sur les points forts en matière d'accessibilité de l'environnement bâti et sur les points particuliers à améliorer. En réponse à cette évaluation, la BIC a élaboré une feuille de route pour aborder les domaines d'opportunités dans tous nos bureaux au cours des prochaines années.

Deloitte Canada

La BIC a consulté les conseillers spécialisés en accessibilité de Deloitte Canada. Ces consultations ont notamment porté sur les points suivants :

- » Consultations continues dans le cadre des initiatives d'accessibilité – conception et mise en œuvre
- » Consultations auprès de personnes qui s'identifient à un éventail de handicaps afin d'obtenir des commentaires sur le processus pour les accommodements nouvellement élaboré de la BIC et sur le rapport sur les progrès annuel du plan d'accessibilité.

Conseiller tiers en accommodements de la BIC

Le conseiller tiers en accommodements de la BIC aide la BIC à répondre aux demandes d'accommodement pour raisons médicales. Le conseiller a été consulté dans le cadre de l'élaboration du nouveau processus pour les accommodements de la BIC décrit dans la procédure pour les accommodements.

Rétroaction

Rétroaction reçue sur l'accessibilité

En décembre 2022, la BIC a mis en œuvre un processus de rétroaction sur l'accessibilité afin d'accepter les commentaires sur l'accessibilité et notre plan d'accessibilité. La rétroaction peut être transmise par courriel, par téléphone ou par courrier. La BIC n'a reçu aucune rétroaction sur l'accessibilité depuis la mise en œuvre du processus de rétroaction. À l'avenir, nous continuerons de suivre les commentaires reçus.

Même en l'absence de rétroaction fournie dans le cadre de notre processus officiel, nous avons consulté activement le personnel, notre comité de D et I, des conseillers externes spécialisés et d'autres sociétés d'État afin de partager les connaissances et les ressources clés.

Considération de cette rétroaction par la BIC

L'information et les points de vue recueillis auprès de notre personnel, de nos conseillers externes spécialisés et d'autres sociétés d'État ont été utiles pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre continues de nos pratiques en matière d'accessibilité. Par exemple, les consultations externes visant à élaborer notre procédure pour les accommodements ont été particulièrement utiles, car la taille réduite de la BIC a donné lieu à des demandes d'accommodement relativement limitées dans le passé.

Glossaire

Accessibilité

La mesure dans laquelle un produit, un service, un programme ou un environnement peut être consulté ou utilisé par tout le monde.

Accommodement

Tout changement dans l'environnement de travail permettant à une personne ayant des limitations fonctionnelles dans ses capacités de faire son travail. Ces changements peuvent inclure les suivants :

- » Ajustements de l'espace de travail physique
- » Ajustements de l'équipement ou des outils
- » Horaire de travail flexible ou poste partagé
- » Déplacement de l'espace de travail à l'intérieur du lieu de travail plus vaste
- » Capacité de travailler à domicile
- » Réaffectation ou échange de certaines tâches non essentielles pour d'autres
- » Congé pour des rendez-vous médicaux

L'accommodement (ajustements) peut être temporaire, périodique ou de longue durée, en fonction de la situation du membre du personnel ou des changements dans le milieu de travail.

Obstacle

Tout ce qui nuit à la participation pleine et égale dans la société des personnes ayant une déficience. Cela inclut des déficiences :

- » motrices
- » mentales
- » intellectuelles
- » cognitives
- » d'apprentissage

- » de communication ou de sensation
- » fonctionnelles

Les obstacles peuvent être physiques, architecturaux, technologiques ou d'attitude
(Source : *Loi canadienne sur l'accessibilité*).

Clients

Les personnes, les entreprises ou leurs représentantes ou représentants qui sont servis par la Banque de l'infrastructure du Canada ou utilisent ses services.

Handicap

L'une ou l'autre des déficiences suivantes qui, en interaction avec un obstacle, nuit à la participation pleine et égale d'une personne à la société :

- » motrice
- » mentale
- » intellectuelle
- » cognitive
- » d'apprentissage
- » de communication ou de sensation
- » fonctionnelle

(Source : *Loi canadienne sur l'accessibilité*).

Membre du personnel

Personne employée par la Banque de l'infrastructure du Canada.

Personnes handicapées

Les personnes qui ont une déficience motrice, mentale, sensorielle, psychique ou d'apprentissage à long terme ou récurrente et qui :

- » se considèrent désavantagées dans l'emploi en raison de cette déficience
- » croient qu'un employeur ou un employeur éventuel est susceptible de les considérer comme désavantagés en emploi en raison de cette déficience

Les personnes handicapées comprennent les personnes dont les limitations fonctionnelles découlant de leur déficience ont été prises en compte dans leur emploi ou lieu de travail actuel (Source : *Loi sur l'équité en matière d'emploi*).

Auto-identification

Auto-identification est le terme utilisé pour la collecte d'informations sur l'équité en matière d'emploi fournies volontairement par le personnel, en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Les informations sont utilisées à des fins d'analyse et de suivi des progrès des groupes d'équité en matière d'emploi et pour rendre compte de la représentation de la main-d'œuvre (Source : Renseignements d'autodéclaration de la Commission de la fonction publique du Canada).

Disponibilité de la main-d'œuvre

Dans le cas de l'administration publique centrale, la disponibilité de la main-d'œuvre s'entend de la disponibilité estimative des personnes faisant partie de groupes désignés en pourcentage de la population active (Source : L'équité en matière d'emploi dans la fonction publique du Canada, exercice 2017 à 2018).

